

[Parution du rapport annuel 2017 de la Mission nationale de veille et d'information du Ministère de la Justice](#) [1]

Mission nationale de veille et d'information. (2018). **Rapport d'activité 2017. Protection judiciaire de la jeunesse**. Paris : Ministère de la Justice.

Ce bilan 2017 est le troisième proposant un état des lieux de la déclinaison des missions de la Mission nationale de veille et d'information (MNVI) depuis sa création le 1er avril 2015. A travers le réseau des référents laïcité et citoyenneté, la direction de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ainsi que les directions inter régionales et territoriales ont poursuivi l'ambition d'inscrire la politique publique de prévention de la radicalisation et plus généralement les orientations et valeurs portées par la PJJ dans le champ institutionnel et sont parvenues à infuser réponses et repères dans les pratiques des professionnels.

[En savoir plus \(Cnape\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/parution-du-rapport-annuel-2017-de-la-mission-nationale-de-veille-et-d%E2%80%99information-du>

[2] <https://www.cnape.fr/parution-du-rapport-annuel-2017-de-la-mission-nationale-de-veille-et-dinformation/>